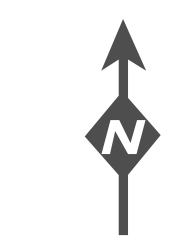


- ✱ L.151-23 - Alignement arbres à protéger
- L.151-19 - B&S à protéger
- L.151-19 - Petit patrimoine à protéger
- Secteur faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Espace Bois Classé
- Bâtiment dont le changement de destination est autorisé sous conditions
- Bois
- Emplacement réservé

Liste des emplacements réservés			
N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface
1	Extension de l'école	Commune	855 m²
2	Création d'une liaison douce	Commune	3335 m²
3	Extension du cimetière	Commune	2 460 m²
4	Création d'une voie d'accès	Commune	1485 m²
5	Création d'une voie d'accès	Commune	50 m²

PLU

COMMUNE DE THILOUZE (37)

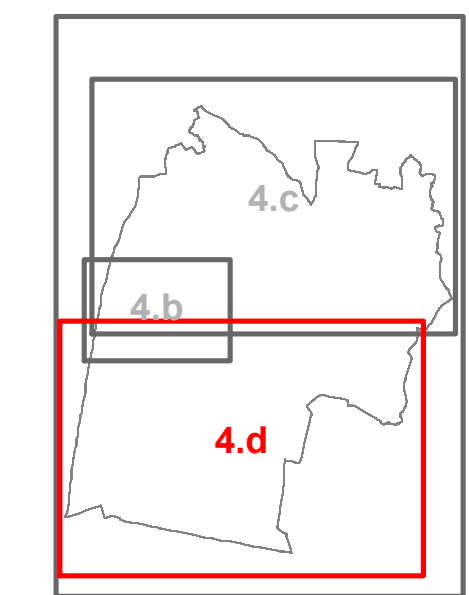


Elaboration

4.d

RÈGLEMENT
DOCUMENT GRAPHIQUE

LE TERRITOIRE COMMUNAL SUD



Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du 04 juillet 2016 portant le projet de PLU.

Le Maire,
Eric LOIZON

ECHELLE:
1:5 000

SOURCE:

DD - Cadastre
Droits réservés - 2014